

ANNEXE B

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R-4038-2018

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

c.

VILLE DE TERREBONNE, personne morale de droit public ayant son siège à l'hôtel de ville au 775, rue St-Jean-Baptiste, dans la Ville de Terrebonne, province de Québec, J6W 1B5,

Défenderesse

AVIS DE RÉGLEMENT

Les Parties, par l'entremise de leurs procureurs respectifs, déclarent que le présent dossier a été réglé hors cour, en capital, intérêt et frais.

MONTRÉAL, le 20 août 2019

HYDRO-QUÉBEC par :

Affaires juridiques Axel Turmel

Affaires juridiques Hydro-Québec

(M^e Simon Turmel)

Procureurs de la Demanderesse

TERREBONNE, le 9 ^{septembre} août 2019

Bélangier Sauvé

Bélangier Sauvé

(M^e Marc-André LeChasseur)

Procureurs de la Ville de Terrebonne